



Rapport moral 2020

Malgré la crise sanitaire, AGATE a maintenu son activité auprès des résidents et des pôles de psychiatrie partenaires. L'équipe et les administrateurs se sont adaptés aux nouvelles contraintes, le télétravail et les réunions à distance ont pu être mis en place dans le souci de la santé au travail des salariées, et des interventions dans les appartements et auprès des résidents ont été réalisées dès que les périodes successives de confinement ont été levées.

L'activité a même connu un développement avec la mise en œuvre de la convention triennale signée début 2020 avec le CHS des Murets et la reprise des appartements gérés par celui-ci. Cette reprise, bien que retardée par la crise sanitaire, a bien été finalisée comme nous nous y étions engagés.

S'agissant du travail partenarial toujours renouvelé avec les pôles de psychiatrie partenaires, les premiers jalons ont été posés lors d'un comité de suivi pour une démarche d'évaluation partagée (AGATE, pôles, usagers) des besoins et des ressources des candidats à un appartement d'AGATE, afin qu'AGATE constitue une réponse réellement adaptée aux situations des personnes. Ce travail est à poursuivre, et doit être lié à la relance de la participation des usagers d'AGATE.

Cette perspective de démarche d'évaluation partagée est de plus indispensable pour éviter d'en arriver à des situations dégradées telles que nous en avons connues depuis 2018, dont une situation pour laquelle, fait unique dans l'histoire d'AGATE, nous avons dû nous résoudre à entamer une procédure d'expulsion, qui est sur le point d'aboutir en 2021, le Tribunal judiciaire ayant acté celle-ci.

Dans le rapport moral 2019, je rappelais qu'AGATE avait participé à des travaux (PTSM, ALI 94, habitat inclusif) qui lui avaient permis de prendre sa place parmi les acteurs du handicap psychique et de l'habitat accompagné dans le Val de Marne. Dans la suite de la mise en œuvre de la convention avec le CHS des Murets, afin de conforter encore cette place, mais aussi de sécuriser le modèle économique d'AGATE, les échanges avec le conseil départemental du Val de Marne se sont poursuivis. Le soutien actif des élues à la solidarité et à l'habitat a permis que des contacts fructueux se développent avec la direction de l'habitat du CD94, et qu'un projet d'accompagnement social lié au logement soit déposé au début de 2021.

Entamé dès la fin 2019, le projet de partenariat avec l'œuvre Falret dans le cadre de l'appel à projet Habitat inclusif a été conduit tout au long de l'année 2020, afin de proposer à des résidents d'AGATE l'accès à un logement pérenne de droit commun en co-location, avec un accompagnement réalisé par l'œuvre Falret. Un premier résident va enfin accéder à ce dispositif à la mi 2021, et d'autres possibilités vont se profiler, dans le Val de Marne mais également à Paris. C'est un indice fort de la pertinence de l'offre de la petite association AGATE ainsi reconnue dans son partenariat avec une association d'une toute autre envergure.

Pour reprendre l'expression consacrée de ce rapport moral, les « humains qui font AGATE » ont maintenu le cap malgré les vicissitudes du moment, et en particulier Fatima Lamyne, dont je ne peux de nouveau que saluer l'engagement et la pertinence dans son activité de cheffe de service et de gestionnaire des appartements, reconnue par tous. Notre extrême difficulté à recruter un travailleur social pour compléter l'équipe et alléger la charge de travail de Fatima Lamyne est une sérieuse préoccupation pour les membres du Bureau, et j'espère que les contacts pris par notre secrétaire générale Marie-Claire Fillot, avec les lieux de formation des travailleurs sociaux vont enfin nous permettre de trouver le candidat pour ce poste.

S'agissant de la vie associative, la convention avec le CHS des Murets a eu pour corollaire une modification des statuts de l'association afin de faire une place aux représentants des pôles des Murets au sein des adhérents et des administrateurs d'AGATE, ce qui contribue à renouveler la teneur des échanges en conseil d'administration.